

Chaque soutien scolaire : une première en France !

NOTICIA

PROCEDIMIENTOS SOCIAL JUVENTUD

Viernes, 8 de enero de 2021

Chaque soutien scolaire : une première en France !

Le 25 novembre 2020, le conseil municipal a voté un nouveau dispositif unique en France pour toutes les familles véliziennes. Effectif depuis le 1er janvier 2021, il permet de bénéficier d'une aide financière pour permettre vos enfants de suivre des cours de soutien scolaire.



Qui peut en bénéficier ?

- Les élèves, du CM1 à la terminale, dont les parents résident à Vélizy,
- Chaque enfant d'une famille.

Qui peut délivrer les cours ?

- **Formule 1 :**

Une structure agréée (ex : Acadomia, CNED...).

- **Formule 2 :**

Un étudiant ou un enseignant embauché directement par la famille. L'étudiant ou enseignant devra être référencé par le Service jeunesse. Le Service jeunesse tient à disposition des familles la liste des personnes référencées pouvant encadrer un cours particulier dans le cadre de ce dispositif soutien scolaire.

Le Service jeunesse tient à disposition des familles la liste des personnes référencées pouvant encadrer un cours particulier dans le cadre de ce dispositif soutien scolaire.

Les personnes désirant être agréées peuvent à tout moment de l'année passer au Service jeunesse munies d'un CV. Leur candidature sera examinée sous quinzaine.

Comment est calculée l'aide ?

La participation de la commune pour 1 heure de cours individuel varie selon le quotient familial de la famille.

Le remboursement se fera en fonction du montant facturé par la société ou le particulier, avec un plafond de **27? brut par heure**. La rémunération minimale du particulier devra respecter la réglementation en vigueur, c'est-à-dire le smic horaire.

Tranche	Taux d'effort
T1	10 %
T2	20 %
T3	37 %
T4	47 %
T5	55 %
T6	60 %

Exemples :

Tranche	Taux horaire cours	Plafond	Taux effort (montant pris en charge par la famille)	Montant chaque soutien scolaire	Reste à charge pour la famille
T1	20 ?	27 ?/h	10 %	18 ?	2 ?
T2	20 ?	27 ?/h	20 %	16 ?	4 ?
T3	27 ?	27 ?/h	37 %	17,01 ?	9,99 ?
T4	27 ?	27 ?/h	47 %	14,31 ?	12,69 ?
T5	30 ?	27 ?/h	55 %	12,15 ?	17,85 ?
T6	27 ?	27 ?/h	60 %	10,80 ?	16,20 ?

Quel est le volume d'heures ?

Par an, la commune apporte son soutien financier à hauteur d'un maximum de :

- **10 heures** pour les élèves d'élémentaire,
- **15 heures** pour les collégiens et lycéens.

Quand puis-je bénéficier du dispositif ?

Le dispositif de chaque soutien scolaire peut être demandé à tout moment de l'année par les familles.

Comment faire la demande ?

L'inscription se fait :

- Via un formulaire en ligne [sur le portail citoyens](#)
- Via un formulaire papier à retirer à la mairie

Comment le chaque soutien scolaire est-il versé ?

Les familles paient la facture ou le salaire de l'étudiant. Chaque trimestre, elles reçoivent par virement bancaire la dotation de chaque soutien scolaire.

Pour la percevoir, des pièces justificatives sont à fournir auprès des Services **Éducation** (CM1-CM2) ou **Jeunesse** (6e- terminale) :

- **Formule 1 :**

Factures acquittées de la structure agréée.

- **Formule 2 :**

- Si le paiement est effectué par **Chèque Emploi Service Universel** (CESU), uniquement le justificatif CESU.

- Autre mode de rémunération :

- > Justificatif de contrat de travail signé par les 2 parties,
- > Fiche de paie,
- > Attestation sur l'honneur du salarié,
- > CV du particulier dispensant les cours.

Bon à savoir

Bénéficiez également d'un crédit d'impôt. Les cours particuliers font partie des activités éligibles au dispositif fiscal prévu pour l'emploi d'un salarié à domicile (article D7231-1 du Code du travail). Le crédit d'impôt est égal à 50% des dépenses effectivement supportées. Il ne doit être déclaré que les sommes restant finalement à la charge de la famille. Il convient donc de déduire des sommes payées, les aides perçues pour l'emploi du salarié.

Pour plus de détails, consultez le [règlement](#).

Ce qu'il faut retenir

- Soutien scolaire individuel
- Du CM1 à la Terminale
- Ouvert à TOUS les Voliziens
- Versement de l'aide après réalisation du cours

